

CONCOURS DE RECRUTEMENT DES PERSONNELS D'ENCADREMENT - SESSION 2025

Instruction du 03/10/2024 relative aux concours de recrutement des Inspecteurs d'Académie - Inspecteurs Pédagogiques Régionaux, des Inspecteurs de l'Éducation Nationale et des Personnels de Direction

Division des personnels ATSS et d'encadrement - DPAE
Bureau des Personnels d'Inspection et de Direction - BPID
Affaire suivie par : Yolaine BEAUJOUAN
Tél : 01 57 02 62 36
Mél : ce.bpid@ac-creteil.fr

Texte adressé à mesdames les inspectrices d'académie - directrices académiques des services de l'éducation nationale de la Seine-et-Marne, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne, et mesdames et messieurs les chefs d'établissements

Références :

- Décret n° 2001-1174 du 11 décembre 2001 modifié portant statut particulier du corps des personnels de direction d'établissement d'enseignement ou de formation relevant du ministre de l'Éducation nationale ;
- Décret n° 90-675 du 18 juillet 1990 modifié portant statuts particuliers des inspecteurs d'académie - inspecteurs pédagogiques régionaux et des inspecteurs de l'éducation nationale ;
- Arrêté du 3 août 2021 modifié fixant les modalités d'organisation et la nature des épreuves des concours de recrutement dans le corps des personnels de direction d'établissement d'enseignement ou de formation relevant du ministre chargé de l'éducation nationale, ainsi que les règles de composition et de fonctionnement du jury de ces concours.
- Arrêté du 22 juin 2010 modifié relatif à l'organisation générale des concours de recrutement des inspecteurs de l'éducation nationale et des inspecteurs d'académie - inspecteurs pédagogiques régionaux.
- Note de service ministérielle du 19 septembre 2024, parue au bulletin officiel n° 36 du 26/09/24

CALENDRIER :

Les inscriptions aux concours de la session 2025, des Inspecteurs d'Académie-Inspecteurs Pédagogiques Régionaux, des Inspecteurs de l'Éducation Nationale et des Personnels de Direction, sont prévues du **mardi 1^{er} octobre 2024, à partir de 12h00, au jeudi 7 novembre 2024, 12h00, heure de Paris**, sur [Cyclades](https://cyclades.education.gouv.fr) :

<https://cyclades.education.gouv.fr/cyccandidat/portal/login>

Des informations à destination des candidats (programmes des épreuves, conditions requises d'inscription, nature des épreuves, sujets, rapports des jurys, etc.) sont consultables sur internet via les liens suivants :

- Pour les inspecteurs d'académie - inspecteurs pédagogiques régionaux (IA-IPR) : <https://www.education.gouv.fr/le-concours-de-recrutement-d-inspecteurs-d-academie-inspecteurs-pedagogiques-regionaux-ia-ipr-324530>
- Pour les inspecteurs de l'éducation nationale (IEN) : <https://www.education.gouv.fr/le-concours-de-recrutement-d-inspecteurs-de-l-education-nationale-ien-324521>
- Pour les personnels de direction : <https://www.education.gouv.fr/le-concours-de-personnels-de-direction-9947>

PUBLICATION DES RESULTATS :

Les résultats des concours seront publiés sur la page suivante : [site de publication des résultats Cyclades.](#)

**Pour la rectrice et par délégation,
Le secrétaire général adjoint, directeur des relations et des ressources humaines**

**Signé
David BERAHA**